Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 23/10/2013 Remplace la fiche: 19/09/2013 Version: 3.00

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Liquide

Nom du produit. : HCP SHIELD 24/24

Code du produit : A56

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Fonction ou catégorie d'utilisation : Kit de désinfection à deux composants

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Heemskerk International BV Schutweg 6 5087 TS Diessen - Nederland T +31(0)13 5051658

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	INRS Paris	Siège social, 65 boulevard Richard Lenoir Paris	(33) (0)1 40 44 30 00
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Worldwide	www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en		

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Phrases supplémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide citrique monohydrate	(n° CAS)5949-29-1 (Numéro CE)201-069-1 (N° REACH)01-2119457026-42	1 - 5	Xi; R36
Glycérine	(n° CAS)56-81-5 (Numéro CE)200-289-5	1 - 5	Non classé
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

31/01/2014 FR (français) 1/5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Acide citrique monohydrate	(n° CAS)5949-29-1 (Numéro CE)201-069-1 (N° REACH)01-2119457026-42	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319
Glycérine	(n° CAS)56-81-5 (Numéro CE)200-289-5	1 - 5	Non classé

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Premiers soins après ingestion : Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ininflammable.

Danger d'explosion : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions

normales d'utilisation.

Réactivité : Aucun(es) dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

Autres informations : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection

respiratoire et oculaire adéquate.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1. Trecautions a premare pour une manipulation sains dange

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et

boissons y compris ceux pour animaux.

Mesures d'hygiène : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

31/01/2014 FR (français) 2/5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Glycérine (56-81-5)		
France	VLE (mg/m³)	100 mg/m³
France	VME (mg/m³)	10 mg/m ³
France	Note (FR)	(aérosols de)
Suisse	VLE (mg/m³)	100 mg/m³
Suisse	VME (mg/m³)	50 mg/m³
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m³)	10 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Gants.



Protection des mains : Gants. Gants en PVC, résistants aux produits chimiques (selon la norme EN 374 ou

équivalent).

Protection oculaire : Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter

une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.

Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation.

: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

Protection des voies respiratoires : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide Couleur : jaune.

Odeur : Aucune donnée disponible Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : ca. 3,2

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

Densité relative de la vapeur à 20 °C

butylique=1)

: Aucune donnée disponible Point de fusion Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de la vapeur Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : ca. 1,04 kg/l

Solubilité : Eau: 100 %

Log Pow : Aucune donnée disponible
Log Kow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

31/01/2014 FR (français) 3/5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé Irritation : Non classé pH: ca. 3,2

Corrosivité : Non classé pH: ca. 3,2

: Non classé : Non classé : Non classé : Non classé

Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. **Toxicité**

Sensibilisation

Cancérogénicité

Mutagénicité

Toxicité à dose répétée

Toxicité pour la reproduction

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

HCP SHIELD 24/24	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

Mobilité dans le sol 12.4.

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

Numéro ONU 14.1.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

31/01/2014 FR (français) 4/5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Non applicable

14.6.2. Transport maritime

Non applicable

14.6.3. Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Non classé

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R36	Irritant pour les yeux
Xi	Irritant

SDS EU CLP DPD

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

31/01/2014 FR (français) 5/5